

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

CVS



REPRESENTANTS

- DES RESIDENTS
- DES FAMILLES
- DU PERSONNEL

Ont été élus le : Vendredi 20 Octobre 2017

Les résidents	Les familles & représentants légaux	Le personnel
Monsieur PETIOT Christian	Mme GALINIER Anne Marie (fille de Mme BOYER)	Mme BIANAY Alexandra
Monsieur SEQUIER Yves	Mme GAU Françoise (fille de Mme PETIT)	Mme JOAO DUARTE Analie
Mme PAUL VICTOR Denise		

Le Conseil d'Administration (CCAS) est représenté par un **membre nommé** par le Président du CA : Madame VAL Eliane

- 2 réunions du **Conseil de la Vie Sociale** par an avec les représentants
- 1 réunion générale ouverte à tous les usagers : **Conseil de la Vie Sociale Elargi**

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE EN QUELQUES MOTS.....



Le **Conseil de la Vie Sociale** existe depuis juin 2006. Il est un lieu de libre échange et d'informations pour les représentants des résidents, des familles, du personnel et du CCAS.

Le **Conseil de la Vie Sociale** permet de **représenter les résidents et à chacun de participer, de s'informer et de donner son avis sur le fonctionnement et la vie quotidienne au sein de la Maison de Retraite** : l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités, l'animation, les projets de travaux et d'équipements, la nature et le prix des services rendus, l'affectation et l'entretien des locaux...

Le **Conseil de la Vie Sociale** est une **instance élue** obligatoirement consulté sur le projet de la structure, le règlement de fonctionnement, et si possible associé à leur élaboration et à celle d'autres outils le concernant, comme le livret d'accueil.

Dès son élection, il doit procéder à l'adoption de son règlement intérieur, document de référence qui précise ses règles de fonctionnement.